



VILLA MÉDICIS  
ACADÉMIE DE FRANCE  
À ROME

**LETTRE D'INVITATION A PARTICIPER A LA PROCEDURE  
DE MISE EN CONCURRENCE POUR LES PRESTATIONS ET FOURNITURE DANS LES JARDINS DE  
LA VILLA MEDICIS**

Madame, Monsieur,

Vous êtes invités à participer à la procédure de mise en concurrence pour **les prestations et fournitures pour les travaux d'entretien extraordinaire dans les jardins de la Villa Médicis ainsi que des travaux de restauration.**

Pour participer, le candidat devra faire une demande adressée à « travaux-lavori@villamedici.it » en joignant les documents suivants, conditionnant l'autorisation à concourir :

- Certificat de la Chambre de Commerce,
- Certificat de régularité fiscale ;
- Auto Certificat anti mafia pour les italiens et DC1 ou DC2 pour les français

L'offre à présenter, comprendra les documents suivants répartis en deux enveloppes:

**1** -Dans la première enveloppe les informations se réfèrent à l'entreprise:

- Présentation de l'entreprise, avec bilan financier et structure technico-administrative
- Désignation du personnel d'encadrement et du personnel d'exécution.
- Eventuelles certifications, label ...
- Liste des prestations similaires.

**2**- Dans la deuxième enveloppe les documents se réfèrent à l'offre technico-économique de l'entreprise :

- **Documents contractuels remplis et dûment signés,**

- Acte d'engagement,
- Cahier des charges administratif,
- Les 3 Cahiers des charges technique des travaux d'entretien extraordinaire, de travaux de transplantation des ormes et enfin de l'abattage des arbres, acceptés sans aucune modification, signés et datés
- Décompositions du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) pour la transplantation des ormes et l'abattage des arbres, acceptés sans aucune modification, signés et datés
- Liste des prix unitaires pour les prestations concernant les travaux d'entretien extraordinaire et les fournitures, remplie, datée et signée
- Documentations graphiques,
- **Documents techniques d'évaluation :**
  - Mémoire technique avec les propositions techniques que l'entreprise compte effectuer, dans le cadre de ses prestations,
  - Rapport sur les modalités adoptées en matière de développement durable. (produits, équipement, outils...)
  - Certification, attestation de formation et habilitation pour le personnel qui sera amené à exécuter des prestations particulières (utilisation de produits, tree climbing...)
  - Rapport sur l'insertion sociale que l'entreprise intégrera dans la structure de son équipe. (quantitatif, quantitatif).
  - Chrono-programme détaillé pour les différentes d'intervention,
  - Liste des éventuels sous-traitants.

L'offre la plus avantageuse, sera évaluée et retenue sur la base des critères suivants:

- 55% pour la valeur technique de l'offre décomposée selon les sous critères suivants :
  - 30 % sur le mémoire technique, de deux pages maximums, sur les modalités d'intervention.

- 25% sur les pratiques adoptées au sien de l'entreprise en matière de développement durable et en particulier concernant les propositions de solutions respectueuses de l'environnement et de la biodiversité pour lutter contre les maladies ou attaques rencontrés, l'utilisation de produits, les équipements et outils, ou encore les méthodes adoptées pour effectuer les élagages ou abattage en hauteur
- 5% sur le projet d'insertion sociale pour les travaux réalisés dans les jardins de la Villa Médicis.
- 40% pour la valeur économique, réparti en
  - 15 % pour les prix forfaitaires
  - 25 % pour les prix unitaires

Une attention particulière sera portée à la conformité des offres et au calendrier prévisionnel d'exécution établi par le soumissionnaire.

.

Le dossier devra être remis en mains propres ou envoyé par pli recommandé avec avis de réception postal, le cachet de la poste faisant foi, sous pli cacheté avec la mention: "*Académie de France à Rome, Viale Trinità dei Monti, 1, 00187, Rome (à l'attention du directeur ad interim M. Stéphane Gaillard)*" avant le **10 janvier 2020**.

Les offres reçues au-delà de cette date, ne seront pas prises en considération.

La visite d'état des lieux, aura lieu le **18 décembre** à **9h00**.

Toute information complémentaire nécessaire à établir l'offre, sera envoyée à «lavori-travaux@villamedici.it ; les réponses seront déposées dans un document PDF « demande/réponse » régulièrement mis à jour et publié sur le post du site de la Villa Médicis : (<https://www.villamedici.it/fr/decouvrir-la-villa/organisation/appels-a-projet/>) .

Rome, le 5 décembre 2019